



III. L'HISTOIRE, ENTRE PIÈGE MÉMORIEL ET DÉPASSEMENT DES CONFLITS

La commission polono-allemande d'historiens, version XXI^e siècle : problématiques anciennes, défis nouveaux¹

« Les commissions portant sur les manuels scolaires sont-elles encore nécessaires ? »², ainsi s'intitule un article paru dans *Public History Weekly* en 2015, écrit par Krzysztof Ruchniewicz, membre de la commission polono-allemande portant sur les manuels scolaires jusqu'en 2016³. Ces commissions, créées pour la plupart à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, s'inscrivent dans la tradition des dialogues d'historiens, commencés dans l'entre-deux-guerres et même dès les années 1880, si l'on en croit Emmanuel Droit⁴. Elles se multiplient en particulier durant les années 1970, en pleine guerre froide. Elles visent au rapprochement, si ce n'est à la réconciliation, entre pays qui se considéraient comme des ennemis. Il s'agit alors de donner l'occasion aux historiens d'exposer leurs points de vue les uns aux autres, de les confronter et de les relativiser dans un « effort [commun] de lecture plurielle »⁵. En bref, de « raconter autrement »⁶, c'est-à-dire de reconnaître l'autre. La tâche n'est pas aisée, surtout lorsqu'apparaît l'idée d'une telle commission entre la République populaire de Pologne (PRL) et la République fédérale d'Allemagne (RFA).

* Docteure en sciences politiques/rerelations internationales de l'Université catholique de Louvain et de l'Université Paris Nanterre (cotutelle). Elle travaille sur les commissions d'historiens, les processus de réconciliation et les usages de la mémoire en Europe, avec un intérêt particulier pour l'Europe centrale et orientale. Dernières publications : « Historical Commissions as a Foreign Policy Tool », in Adam Jarosz, Katarzyna Kącka (éd.), *Models of European Civil Societies : Transnational Perspectives on Forming of Modern Societies in Central Europe*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2018, p. 59-71 (version remaniée à paraître en français) ; « Sekretarz o Komisji Podręcznikowej », in : *Rocznik Polsko-Niemiecki*, 2017, 1, p. 157-162.

1. Cette contribution se fonde sur notre thèse de doctorat, soutenue le 30 avril 2018 en cotutelle entre l'Université catholique de Louvain et l'Université Paris Nanterre.
2. Krzysztof Ruchniewicz, « Why We Still Need Textbook Commissions ? Wozu noch Schulbuchkommissionen ? Czy komisje podręcznikowe są jeszcze potrzebne ? », *Public History Weekly*, vol. 12, n° 3, 2015, 16 avril 2015. Notons que selon la version linguistique, le titre varie. Les traductions allemande et anglaise s'interrogent sur ce que pourrait être l'utilité de ces commissions aujourd'hui, alors que l'original polonais semble mettre plus radicalement en question leur raison d'être.
3. Afin de faciliter la lecture, nous notons ici « membre » de la commission pour les membres de la présidence de la commission.
4. Emmanuel Droit, « Entre histoire croisée et histoire dénationalisée. Le manuel franco-allemand d'histoire », *Histoire de l'éducation* [en ligne, DOI : 10.4000/histoire-education.1251], 114, 2007, p. 151-162 (p. 161) (consulté le 16 août 2017).
5. Paul Ricoeur, « Quel éthos nouveau pour l'Europe ? », in : Peter Koslowski (éd.), *Imaginer l'Europe. Le marché intérieur européen, tâche culturelle et économique*, Paris, Cerf, 1992, p. 111.
6. *Ibid.*, p. 111.

Malgré ce contexte tendu entre les deux blocs, plusieurs initiatives poussent au rapprochement entre la PRL et la RFA. Ainsi, en 1965, les évêques polonais écrivent à leurs homologues allemands une lettre devenue célèbre – et popularisée à travers la formule : « Nous pardonnons et demandons pardon ». Suite à l'élection de Willy Brandt en Allemagne et la mise en place de son *Ostpolitik*, les relations diplomatiques sont rétablies entre les deux pays. Des conférences et ateliers sur l'enseignement de l'histoire sont organisés par l'Académie évangélique de Berlin et l'Institut de l'Ouest à Poznań. La commission bilatérale d'historiens est créée en 1972. Elle connaît son heure de gloire – non sans contestations – dans les années 1970 et 1980 avec la rédaction puis la publication de recommandations pour les manuels scolaires polonais et allemands. Elle constitue alors l'un des seuls lieux de dialogue entre PRL et RFA, entre Est et Ouest. Dès lors, pourquoi cette commission existe-t-elle encore après 1989, alors que le Rideau de fer est tombé, et surtout après 2004, alors que la Pologne a de surcroît intégré les structures de coopération euro-atlantiques ? Plus simplement, que fait cette commission ? Quelle est sa pertinence ? Nous formons l'hypothèse que cette commission s'est adaptée tout au long des transformations des sociétés polonaise et allemande afin de répondre à de nouveaux défis – c'est là toute sa pertinence.

Notre raisonnement s'articule en quatre points. Tout d'abord, plusieurs facteurs expliquent la continuité du fonctionnement de la commission. Deuxièmement, les acteurs d'aujourd'hui sont issus des deuxième et troisième générations de membres de la commission. Troisièmement, les thèmes traités sont plus consensuels et ouverts sur l'extérieur. Quatrièmement, la commission fait face à de nouveaux défis, le plus important étant le lancement d'un projet de manuel commun d'histoire en 2008.

La continuité de la commission

La commission d'historiens polono-allemande portant sur les manuels scolaires fonctionne encore à l'heure actuelle et ce, depuis 1972, quasiment sans la moindre interruption – soit une coopération qui perdure après quarante-sept ans de travail en commun. Cet exploit est dû à trois facteurs principaux, auxquels s'ajoutent deux éléments fondamentaux liés à la tenue des débats.

Le contexte est primordial. Les commissions sont souvent créées au moment d'une détente entre deux pays. Lorsque les relations politiques se tendent, le dialogue au sein des commissions devient difficile. Leurs travaux sont souvent gelés ou arrêtés. Cependant, la commission polono-allemande, du haut de ses quatre décennies de coopération, semble avoir su résister durant son histoire aux aléas politiques, comme l'introduction de la loi martiale en Pologne en 1981 – ses travaux sont suspendus quelques mois seulement au début de l'année 1982 – ou la chute du bloc communiste en 1989. Elle perdure malgré les alternances politiques tant en Allemagne qu'en Pologne depuis les années 2000, où se succèdent partis de gauche, de centre-droit et ultra-conservateurs.

Les mandats définissent à la fois l'autonomie vis-à-vis du politique – visible notamment lors des crises et des changements de gouvernements, mais aussi lors des discussions quotidiennes – et les objectifs à atteindre – le rapprochement et la réconciliation, mais également la rédaction de recommandations pour les manuels scolaires. Ces mandats reposent moins sur des règles formelles que sur un ensemble de normes

coutumières qui se perpétuent, comme la régularité et l'alternance des réunions, l'usage des langues ou la nomination de nouveaux membres. Ces règles informelles permettent à la commission de développer ce que l'actuel co-président polonais de la commission, Robert Traba, appelle la « continuité créative » (*kreatywna kontynuacja*)⁷ et par là même, de s'adapter de manière fluide au contexte changeant, en inventant de nouvelles manières de faire et d'appréhender le monde.

La présence d'experts sur le pays voisin ou les relations bilatérales légitime l'action des commissions. Par exemple, plusieurs chercheurs spécialistes des régions frontalières s'inscrivent dans les travaux de cette commission. Le parcours personnel des acteurs justifie souvent leur degré d'implication dans ces commissions. De Władysław Markiewicz, ancien prisonnier du camp de concentration de Mauthausen-Gusen et premier co-président polonais de la commission, à Georg Eckert, militant social-démocrate passé brièvement au NSDAP puis chez les partisans grecs et fondateur de l'institut éponyme pour la recherche internationale sur les manuels scolaires, en passant par Gotthold Rhode, ancien membre du NSDAP, Allemand expulsé de Pologne à la fin de la guerre et proche des milieux conservateurs prônant la révision des frontières de 1945 – pourtant l'un des membres les plus engagés dans le rapprochement polono-allemand dans les années 1970, par ailleurs le seul Allemand parlant polonais –, leur parcours est remarquable. La présence dès le départ de tels acteurs engagés dans le rapprochement favorise la recherche de compromis et même parfois la formation d'amitiés solides par-delà les frontières. Leur souvenir au sein de la commission perdure et inspire profondément les générations suivantes d'acteurs, encore admiratifs des exploits de leurs prédécesseurs⁸.

Outre ces trois facteurs – contexte, mandats, acteurs –, la continuité de la commission s'explique par les discussions profondes sur les questions les plus difficiles entre les deux pays. À titre de comparaison, les commissions établies au sein du bloc communiste, par exemple entre la PRL et la République démocratique d'Allemagne (RDA), n'ont ainsi pas contribué au rapprochement⁹ : les pays étant officiellement amis au sein du Pacte de Varsovie, il n'y avait pas de débat possible sur les sujets de tension. Près de quatre décennies plus tard, peu de progrès semblent relatifs à ces commissions communistes, à la différence de la commission polono-ouest-allemande. L'association du public – même relative – lors des débats sur les grandes controverses renforce la légitimité de la commission, et donc sa continuité : les recommandations rédigées par la commission sont omniprésentes dans les débats publics en RFA dans les années 1970 et 1980.

Après près de cinq décennies, la commission s'est adaptée. Elle a vu ses membres se renouveler et contester certains de ses objectifs primordiaux.

7. Ce terme revient à de nombreuses reprises lors de nos entretiens formels – qui se sont tenus à Berlin, au sein du centre de recherche historique de l'Académie polonaise des sciences (CBH PAN), les 4 juillet 2016 et 11 janvier 2017 – et lors de nos discussions informelles avec Robert Traba tout au long des recherches de terrain.

8. Les références à ces membres éminents sont apparues tout au long du travail de terrain.

9. Cf. Stefan Guth, *Geschichte als Politik. Der deutsch-polnische Historikerdialog im 20. Jahrhundert*, Berlin, De Gruyter Oldenbourg, 2015.

Génération de la Commission : de la « réconciliation » au « dialogue »

Au sein de la commission, trois générations d'acteurs s'entrecroisent. La première d'entre elles concerne les chercheurs nés avant la Seconde Guerre mondiale, qui ont parfois même déjà une expérience de la Première Guerre mondiale. Parmi eux, trois catégories d'individus se distinguent : les soldats, enrôlés dans l'armée, parfois engagés auprès des nazis ; les enfants ; les victimes – travailleurs forcés, déportés, expulsés, tant polonais qu'allemands. Maria Wawrykowa est déportée en 1943 à Auschwitz, où elle a subi des expériences médicales. Elle fait pourtant partie des premières personnes engagées dans le rapprochement et dans la commission avec l'Allemagne. Władysław Markiewicz, déporté en 1942 à Mauthausen-Gusen, s'emploie corps et âme à réconcilier Polonais et Allemands au sein de la commission. S'il « rêve aussi du camp de concentration[il] ne le raconte pas volontiers » et prend « [s]a revanche contre ceux qui ont voulu [l]e détruire dans le camp de concentration »¹⁰. Dès 1972, il expose son engagement en raison de son expérience : « C'est directement contre Mauthausen que je me suis engagé dans notre travail actuel. De telles choses ne doivent plus se répéter »¹¹. Maria Wawrykowa confirme à Thomas Strobel, alors chercheur au Georg-Eckert-Institut et auteur d'une histoire de la Commission germano-polonaise, sa motivation « pour que plus jamais quelqu'un ne doive subir ce à quoi j'ai moi-même survécu »¹². Notons que dans le cas franco-allemand, ce sont aussi des anciens prisonniers qui s'investissent dans le rapprochement¹³.

La seconde génération concerne les acteurs impliqués dans la société d'après-guerre. La dimension de réconciliation est encore assez présente parmi ces acteurs, même s'ils dénoncent les abus du terme. Certains s'engagent auprès des communistes et entrent rapidement dans la commission. D'autres sont au contraire dissidents et ne font leur entrée qu'au changement de régime en 1989. D'autres encore, côté allemand, soutiennent clandestinement les dissidents polonais et participent aux travaux de la commission.

La troisième génération d'acteurs, née à partir des années 1960, rejoint les commissions plus tardivement, dans les années 2000. Le lien avec le pays partenaire est parfois plus distant que pour les expulsés des années 1940, mais reste dans certains cas la motivation majeure. Krzysztof Ruchniewicz a des racines allemandes, Roman Czaja, Tadeusz Stryjakiewicz, Violetta Julkowska, Robert Traba viennent de régions marquées par la présence historique des Allemands. Igor Kąkolewski est un Polonais de Silésie, tandis que Marcin Wiatr est un Allemand de Silésie. Même parmi

10. Exposé de Władysław Markiewicz à la conférence « Das Konzentrationslager Mauthausen », Vienne, 2 décembre 1995, cité dans : *GEI Informationen*, n° 30, 1995. Nous le reprenons nous-même de Thomas Strobel, *Transnationale Wissenschafts- und Verhandlungskultur. Die Gemeinsame Deutsch-Polnische Schulbuchkommission 1972-1990*, Göttingen, V&R unipress, 2015, p. 196.

11. Josef Schmidt, « Auf Giftsuche in Büchern. Deutsche und polnische Historiker sichten den Lehrstoff gemeinsam », *Kölner Stadtzeiger*, 15/16 avril 1972, cité dans : *GEI Informationen*, n° 30, 1995. Nous le reprenons également de Thomas Strobel, *op. cit.*, p. 196.

12. Entretien de Thomas Strobel avec Maria Wawrykowa, 27 octobre 2005. Cité dans : Thomas Strobel, *op. cit.*, p. 196.

13. Voir Valérie Rosoux, « Comment faire la paix ? », in : Étienne François, Thomas Serrier (éd.), *Europa. Notre histoire*, Paris, Les Arènes, 2017, p. 168-181 et en particulier les premières pages du chapitre (p. 168-170) ; Fabien Théofilakis, « D'un après-guerre à un avant-paix : le rapprochement franco-allemand face à l'expérience des PGA en mains françaises (1945-1948) », in : Corine Defrance, Michael Kißener, Pia Nordblom (éd.), *Wege der Verständigung zwischen Deutschen und Franzosen nach 1945 Zivilgesellschaftliche Annäherungen*, Narr Verlag, édition lendemains, vol. 7, 2007, p. 57-72.

les plus jeunes, l'expérience du système communiste, notamment à l'école, reste un souvenir très présent : « je me souviens précisément de nos manuels [...] et je sais ce que cela signifie quand il y a une dissonance entre la leçon d'histoire [...] et ce qui t'est raconté dans la famille [...]. Parfois c'est une dissonance colossale, en particulier [à propos des] "taches blanches", [...] pass[ées] sous silence, [qui] touchaient particulièrement les relations polono-allemandes »¹⁴. Tous les membres polonais ont donc une expérience de l'enseignement sous le régime communiste. Les interférences politiques et religieuses sont bien moindres pour les membres issus de cette génération : le changement de régime a fait disparaître les liens et contraintes du parti ouvrier unifié polonais (POUP) au pouvoir jusqu'en 1989. Le parti social-démocrate allemand (SPD), qui avait fortement soutenu la commission dans les années 1970 et 1980 se fait désormais plus discret. Les groupes religieux, qui avaient lancé les premiers débats sur les manuels scolaires en 1969-1972 se sont également effacés des processus.

Au contraire de la première génération pour laquelle la réconciliation était « évidemment, évidemment » l'objectif premier de la commission bilatérale¹⁵, cette troisième génération d'acteurs est plus sceptique quant au terme de réconciliation. Après la surutilisation du concept, celui-ci en serait devenu « kitsch »¹⁶. La qualification de *kitsch* est d'ailleurs reprise par plusieurs membres actuels de la commission, à commencer par le co-président allemand Hans-Jürgen Bömelburg¹⁷. Elle est analysée en particulier par Hans-Henning Hahn, qui co-édite un ouvrage sur la question¹⁸. Au-delà de la dénonciation du caractère *kitsch* d'une certaine rhétorique et mise en scène de la réconciliation, cette génération se sent moins concernée par cet enjeu ou du moins ce discours. Aussi Krzysztof Ruchniewicz demande-t-il : « qui doit se concilier ? Moi envers les Allemands je n'ai aucun problème [...] ne peuvent se concilier que ceux qui souhaitent se concilier, c'est-à-dire ceux qui ont effectivement perdu des membres de leur famille, qui ont été eux-mêmes victimes [...] »¹⁹. Les co-présidents de la commission sont du même avis. Włodzimierz Borodziej, co-président de 1997 à 2007, insiste : « se concilier est possible entre les personnes, et non pas les nations, et se concilier entre elles ne peuvent que les personnes qui ont subi les dommages voire ceux qui ont causé les torts, cependant comment leurs enfants, ou leurs petits-enfants veulent se concilier, moi je ne sais jamais de quoi il s'agit »²⁰. Hans-Jürgen Bömelburg, co-président allemand de la commission depuis 2012 confirme l'avis général : « la "réconciliation" est un mot difficile. Moi je suis de cette génération, qui connaît en allemand le mot *Versöhnungskitsch* [...] et j'observe de manière sceptique toutes les tentatives de réconciliation. À mon avis elle avait du sens dans les années 1960 [...] mais pourquoi moi je devrais me réconcilier, en effet cela n'a pas de sens »²¹. Plusieurs

14. Entretien avec Marcin Wiatr, 10 mars 2017, Brunswick.

15. Entretien avec Władysław Markiewicz, 8 juillet 2016, Konstancin-Jeziorna. Cet objectif est d'ailleurs souligné dans les diverses interventions des membres de la commission ainsi que dans la plupart des discours politiques de l'époque à propos de la commission.

16. Klaus Bachmann, « Die Versöhnung muß von Polen ausgehen », *Die Tageszeitung*, 5 août 1994. Le texte est disponible dans l'ouvrage : Hans-Henning Hahn, Heidi Hein-Kircher et Anna Kochanowska-Nieborak (éd.), *Erinnerungskultur und Versöhnungskitsch*, Marbourg, Verlag Herder-Institut, 2008, p. 17-20. Voir aussi Klaus Bachmann, « Niemiecacy rewanżyci i polski antysemityzm, czyli kicz pojednania. Marnowane szanse dialogu », *Rzeczpospolita*, 22 novembre 1994.

17. Entretien avec Hans-Jürgen Bömelburg, 9 juin 2017, Francfort (Oder).

18. Hans-Henning Hahn, Heidi Hein-Kircher et Anna Kochanowska-Nieborak (éd.), *op. cit.*

19. Entretien avec Krzysztof Ruchniewicz, 16 novembre 2015, Varsovie.

20. Entretien avec Włodzimierz Borodziej, 21 juillet 2015, Varsovie.

21. Entretien avec Hans-Jürgen Bömelburg, 9 juin 2017, Francfort (Oder).

membres affirment d'ailleurs qu'ils « ne croi[ent] pas »²² ou ne « sa[vent] pas »²³ ce qu'est la réconciliation. Beaucoup préfèrent le terme de « coopération », souvent repris dans nos entretiens : treize fois par Thomas Strobel²⁴, dix-huit fois par Roman Czaja²⁵. C'est toutefois le terme de « dialogue » qui semble l'emporter auprès de la majorité des acteurs interrogés. Bartosz Dziewanowski-Stefańczyk ou Hans-Jürgen Bömelburg l'énoncent dès les premières phrases de l'entretien : « Cela dépend évidemment du niveau auquel [...] nous parlons. À mon avis, la commission a toujours eu un rôle important dans le dialogue entre les humanistes polonais et allemands, justement venant de ces différentes sciences humaines »²⁶. Robert Traba, co-président polonais de la commission, n'emploie le terme « réconciliation » qu'une seule fois au cours de l'entretien du 11 janvier 2017, à propos de l'intérêt des Chinois et des Coréens pour la réconciliation franco-allemande et polono-allemande, mais il cite le « *dialog* » quinze fois²⁷ — et trois fois en juillet 2016²⁸. Włodzimierz Borodziej, qui « ne croit pas à la réconciliation », est d'accord sur la présence d'une sorte de « dialogue »²⁹. M. Wiatr, secrétaire scientifique allemand depuis 2017, utilise le terme « dialogue » sous toutes ses formes : « *dialog* », « *dialogiczność* » — nom commun traduisible par « la nature dialogique de... » —, « *dialogiczny* » — adjectif, « *dialogizować* » — verbe : trente-neuf occurrences sont relevées — tandis que « *pojednanie* » — « réconciliation » n'apparaît pas une seule fois dans la conversation³⁰. Le géographe Tadeusz Strykiewicz cite le « dialogue » cinq fois³¹. Ce « dialogue » porte sur différents aspects de l'histoire polono-allemande.

La génération actuelle se distingue donc par son rapport à la réconciliation. Elle reste marquée par un lien spécial avec le pays voisin. Dans les débats, cette génération traite de thèmes nouveaux.

Les thèmes de la commission

Dans les années 1970, la commission polono-allemande portant sur les manuels scolaires prépare et rédige une série de recommandations pour les manuels d'histoire dans les deux pays. Rapidement, les acteurs se rendent compte que certains sujets nécessitent de plus amples analyses et discussions bilatérales. Ainsi, en 1974 est organisée une conférence à Toruń portant sur les chevaliers teutoniques. Cette question, pourtant très ancienne puisqu'il s'agit d'événements remontant au Moyen-Âge, est l'une des plus difficiles parmi celles évoquées au sein de la commission. Tandis que les Allemands insistent sur le rôle juridique et économique — voire civilisateur — de ces chevaliers, les Polonais les considèrent aussi comme des colons. D'autres sujets difficiles sont évoqués dès les premières années de la commission. La question des expulsions constitue ainsi un second objet de contradictions entre les deux délégations. Les termes employés dans les deux langues sont différents : les Allemands utilisent le mot « *Vertreibung* » (« expulsion »), « *wypędzenie* » en polonais, quand les Polonais disent

22. Entretien avec Włodzimierz Borodziej, 21 juillet 2015, Varsovie.

23. Entretien avec Wojciech Kriegseisen, 2 octobre 2015, Varsovie.

24. Entretien avec Thomas Strobel, 18 mars 2017, Brunswick.

25. Entretien avec Roman Czaja, 22 octobre 2015, Varsovie.

26. Entretien avec Hans-Jürgen Bömelburg, 9 juin 2017, Francfort (Oder).

27. Entretien avec Robert Traba, 11 janvier 2017, Berlin.

28. Entretien avec Robert Traba, 4 juillet 2016, Berlin.

29. Entretien avec Włodzimierz Borodziej, 21 juillet 2015, Varsovie.

30. Entretien avec Marcin Wiatr, 10 mars 2017, Brunswick.

31. Entretien avec Tadeusz Strykiewicz, Varsovie, 30 septembre 2015.

« *wysiedlenie* » (« l'action de faire partir »), « *Ausschiebung* » en allemand³². La partie polonaise refuse catégoriquement le terme « *wypędzenie* » : en polonais, le terme est « absolument péjoratif » : « être expulsé [*wypędzony*], cela signifie faire l'objet de violence »³³. Pour les Allemands, le terme n'est pas si péjoratif. W. Markiewicz précise des années après que « dans tous les cas, nous ne nous appelions pas "expulsés" [*wypędzeni*] pendant la guerre. Je pense à la Grande Pologne, d'où les Allemands ont réellement expulsé les gens. En quelques heures, il fallait quitter la maison et l'appartement, on transportait les gens souvent dans des wagons à marchandises [...] sans se soucier de ce qui arriverait à ces personnes. Cela, c'était une expulsion [*wypędzenie*] authentique »³⁴. Les débats sur cette question sont si difficiles qu'aucun protocole n'est rédigé. La commission est au bord de la rupture³⁵. Finalement, Władysław Markiewicz propose la formulation « transferts forcés » (*przymusowe przesiedlenia*, *Zwangs aussiedlung*), qui est acceptée de part et d'autre³⁶. La commission ne revient sur ce thème qu'en 2005, lors de la XXXI^e conférence³⁷, alors que la question entraîne de fortes polémiques entre la Pologne et l'Allemagne. Elle ne crée aucune controverse au sein de la commission³⁸. Le troisième désaccord majeur au sein de la commission porte sur la Silésie. Plusieurs conférences sont d'ailleurs organisées à propos de cette région : la XII^e conférence, qui se déroule à Olsztyn en juin 1979 concerne le rôle de la Silésie et de la Poméranie, deux aires emblématiques de contact et d'imbrication, dans l'histoire des relations polono-allemandes au Moyen-Âge. La XIV^e conférence, qui a lieu à Zamość en juin 1981 a pour titre : « La Silésie et la Poméranie dans les relations polono-allemandes du XVI^e au XVIII^e siècles ». Markiewicz précise que les relations polono-allemandes en Silésie « étaient très compliquées », mais ajoute que la Silésie représente un « terrain de coexistence polono-allemande »³⁹.

Les conférences thématiques sur les sujets complexes se poursuivent jusqu'après la fin du communisme. Certains éléments de l'histoire conflictuelle ne pouvaient pas être débattus auparavant, qu'il s'agisse de l'URSS ou de l'histoire des juifs⁴⁰. La conférence de 1994 portant sur la longue période après-guerre clôt ce chapitre de la commission. Les expulsions font figure d'exception, puisqu'elles sont de nouveau évoquées en 2005 lors de la XXXI^e conférence, à Szczecin. À partir de cette date, les thèmes des conférences se font plus ouverts, plus consensuels également. Ils suivent l'évolution de l'historiographie, en particulier liée au *culture turn*. Włodzimierz Borodziej « ne se souvient pas [lui]-même de la moindre controverse [importante] durant les dix ans » de sa présidence, de 1997 à 2007⁴¹. Selon lui, « la thématique [...] a changé comme l'historiographie change, [...] dans la direction du *cultural turn*, [d']une appréhension de l'histoire plus anthropologique, ethnologique, liée aux sciences culturelles

32. Entretien avec Władysław Markiewicz, 8 juillet 2016, Konstancin-Jeziorna.

33. *Ibid.*

34. Władysław Markiewicz, *Sto lat przeciw głupocie. Rozmowa z przyjaciółmi Pawłem Kozłowskim i Jerzym Ślabickim*, Cracovie, Universitas, 2016, p. 197.

35. Włodzimierz Borodziej, « The German-Polish Textbook Dialogue », in : Andrew Horvat, Gebhard Hielscher, (éd.), *Sharing the Burden of the Past : Legacies of War in Europe, America, and Asia*, Tokyo, The Asia Foundation, Japan Office, 2003, p. 40 ; Entretiens de Thomas Strobel avec Janusz Tazbir, 28 novembre 2007 et Władysław Markiewicz, 25 octobre 2005. Cité dans : Thomas Strobel, *op. cit.*, p. 280.

36. Entretien de Thomas Strobel avec Władysław Markiewicz, 25 octobre 2005. Cité dans : *ibid.*, p. 278.

37. XXXI^e conférence de la commission polono-allemande, qui se déroule à Szczecin du 30 mai au 1^{er} juin 2005.

38. Entretien avec Robert Maier, 28 mars 2017, Brunswick.

39. Entretien avec Władysław Markiewicz, 8 juillet 2016, Konstancin-Jeziorna.

40. Entretien avec Robert Maier, 28 mars 2017, Brunswick.

41. Entretien avec Włodzimierz Borodziej, 21 juillet 2015, Varsovie.

plutôt qu'une histoire avant tout politique, traditionnelle »⁴². L'incompréhension peut surgir, d'après Borodziej, du fait que les « différentes tendances sont adoptées plus rapidement en Allemagne », mais elles n'entraînent « pas la moindre controverse »⁴³. À partir de 1994, les conférences se concentrent sur des « thèmes du futur : l'Europe, l'environnement, l'interculturalité, les régions, les paysages, la communication, la Réforme »⁴⁴. La commission « teste de nouvelles questions » et tente d'organiser des conférences sur des sujets novateurs.

Ces essais lancent parfois des recherches, mais ne sont pas toujours une réussite. La conférence de Lutherstadt Wittenberg, organisée en juin 2002 à propos des lieux de mémoire, semble entrer dans cette catégorie. Selon Michael G. Müller, co-président allemand à ce moment-là, personne ne s'intéressait à l'époque aux lieux de mémoire en Pologne⁴⁵. Notons que depuis, ces recherches ont explosé. Le Centre de recherches historiques de l'Académie polonaise des sciences à Berlin — dirigé par Robert Traba — a par exemple coordonné une série de volumes sur ces questions⁴⁶. Les conférences suivantes portent par exemple sur les « paysages culturels » (Ciężka, 2014) ou les « espaces de communication » (Halle, 2016).

Depuis les années 1990, la commission se réoriente vers ses objectifs pédagogiques. Elle s'attelle à la publication de recueils de sources à destination des enseignants, contenant des commentaires et des conseils didactiques. Ces ouvrages, salvés dans le monde académique, restent assez confidentiels, jugés par la suite inadaptés à un public non averti, alors que de nombreuses sources figuraient par exemple en latin⁴⁷. Le dernier volume, plus épais, paraît en 2001. Il porte sur le XX^e siècle⁴⁸. C'est un « plus grand succès » : plus de 20 000 exemplaires sont vendus et beaucoup plus d'écoles sont touchées⁴⁹. Les conférences sont de nouveau consacrées au moins partiellement aux questions didactiques. La rencontre de Zamość en 2018 porte même exclusivement sur « la didactique de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne et en Pologne ». À partir de 2007-2008, il n'est plus question de matériaux didactiques complémentaires, mais de la rédaction même d'un manuel commun.

Les défis actuels de la commission polono-allemande

À l'occasion de l'ouverture académique de l'Université Viadrina à Francfort (Oder) le 26 octobre 2006, le ministre allemand des affaires étrangères, F.-W. Steinmeier, propose à son homologue polonais de mettre en place un projet de manuel commun d'histoire, pendant du manuel franco-allemand dont le premier volume est publié la

42. *Ibid.*

43. *Ibid.*

44. Entretien avec Robert Maier, 28 mars 2017, Brunswick.

45. Entretien avec Michael G. Müller, 12 janvier 2017, Halle.

46. Voir : Robert Traba, Hans-Henning Hahn (éd. avec Maciej Górny et Kornelia Kończal), *Polsko-niemieckie miejsca pamięci, tom 4. Refleksje metodologiczne*, Varsovie, Wydawnictwo Naukowe Scholar, 2013 ; Robert Traba, Hans-Henning Hahn (éd. avec Maciej Górny et Kornelia Kończal), *Deutsch-polnische Erinnerungsorte*, 4 vol., Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2012-2015 ; sur ce projet, voir l'article de Thomas Serrier dans ce volume.

47. Entretien avec Robert Maier, 28 mars 2017, Brunswick.

48. Ursula A.J. Becher, Włodzimierz Borodziej, Krzysztof Ruchniewicz (éd.), *Polska i Niemcy w XX wieku. Wskazówki i materiały do nauczania historii*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 2001 ; Ursula A.J. Becher, Włodzimierz Borodziej, Krzysztof Ruchniewicz (éd.), *Polska i Niemcy w XX wieku. Wskazówki i materiały do nauczania historii*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 2001.

49. *Ibid.*

même année⁵⁰. Le gouvernement polonais d'alors, dirigé par le parti Droit et Justice (PiS) ne donne pas suite, à la différence de la Plateforme civique (PO) qui lui succède. Le projet est donc lancé en 2008 et constitue dès lors le cœur des activités de la commission. Après une étude de faisabilité, de nouvelles procédures et instances sont mises en place. Un conseil scientifique (« conseil des experts ») est créé, regroupant une partie des membres de la commission. Un conseil d'administration est également mis sur pied. Il comprend quelques représentants de la commission – notamment les co-présidents – et divers fonctionnaires et responsables politiques, chargés de la gestion financière et administrative du projet.

Les premiers travaux concernent la conception générale du manuel. Après quelques discussions, il est décidé de travailler en groupe de quatre. Ces « quartets » – qui comprendront rapidement plus de quatre experts par équipe – sont chargés d'une époque en particulier : Moyen-Âge, Temps modernes, XIX^e et XX^e siècle, auxquels est ajoutée ensuite l'Antiquité, afin de répondre aux exigences des programmes. Deux ans plus tard paraissent les recommandations, dans leur version XXI^e siècle⁵¹. Le caractère binational de l'ouvrage demande la mise en place de processus complexes dans la rédaction du manuel. Sur la base des recommandations, des binômes d'auteurs – un Allemand et un Polonais – sont chargés de rédiger des (sous-)chapitres. Certaines réorganisations apparaissent, afin de répondre aux exigences et contraintes du monde de l'édition scolaire :

Pour le tome 1 par exemple, les recommandations préconisaient un découpage du manuel en dix chapitres :

Antiquité :

Chapitre 1 – Civilisations au régime monarchique au Proche-Orient et dans la koinè méditerranéenne (Mésopotamie-Égypte-Crète)

Chapitre 2 – Développement de la vie politique en Grèce

Chapitre 3 – Le phénomène de l'Empire romain

Chapitre 4 – Diffusion du judaïsme et de la chrétienté

Chapitre 5 – Développement historico-culturel de l'Europe centrale de l'Âge de pierre à l'Antiquité⁵²

Moyen-Âge :

Chapitre 1 – Communautés politiques

Chapitre 2 – Communautés religieuses (organisation, doctrine, culte)

Chapitre 3 – « Au nom de Dieu »

Chapitre 4 – Relations sociales et économiques dans l'Europe du Moyen-Âge

Chapitre 5 – La communauté universelle et particulière de la culture⁵³

La distribution des thèmes dans le manuel publié s'inspire effectivement des recommandations, mais elle en diffère sensiblement :

50. Frank-Walter Steinmeier, Discours à l'occasion de l'ouverture de l'année académique 2006-2007 à l'Université Viadrina, Francfort (Oder), 26 octobre 2006, p. 5. Disponible à l'adresse suivante : https://www.europa-uni.de/de/struktur/unileitung/pressestelle/informationen/archive/reden/archiv_2006/RedeSteinmeier26_10_06.pdf (consulté le 23.08.2017).

51. Wspólna Polsko-Niemiecka Komisja Podręcznikowa Historyków i Geografów, *Podręcznik do historii. Zalecenia*, Varsovie, Neriton, 2013. Par la suite, les recommandations sont indiquées *Zalecenia* 2013, *op. cit.*

52. *Zalecenia* 2013, *op. cit.*, p. 32-36.

53. *Ibid.*, p. 41-45.

- Chapitre 1 – Qu'est-ce que l'histoire ?
- Chapitre 2 – De l'Âge de pierre à l'Âge de fer
- Chapitre 3 – Civilisations antiques du Proche-Orient
- Chapitre 4 – La Grèce antique—berceau de notre culture
- Chapitre 5 – L'Empire romain
- Chapitre 6 – Communautés religieuses au Moyen-Âge
- Chapitre 7 – Communautés politiques au Moyen-Âge
- Chapitre 8 – La société du Moyen-Âge : la vie selon l'ordre établi
- Chapitre 9 – Conflits religieux et crises politiques dans l'Europe du Moyen-Âge
- Chapitre 10 – De nouvelles formes de communautés politiques apparaissent
- Chapitre 11 – Les villes changent la vie sociale
- Chapitre 12 – L'Europe du Moyen-Âge : une communauté culturelle ?⁵⁴

Afin de répondre aux multiples défis liés à la création d'un manuel bilatéral, de nombreuses innovations pédagogiques apparaissent. Les tests de compétences à l'issue de chaque chapitre, habituels dans les manuels allemands, sont une nouveauté pour les Polonais. Des « ateliers de l'historien » fournissent des explications et mises en pratique de la méthodologie de l'analyse en science historique. Le chapitre introductif intitulé : « Qu'est-ce que l'histoire ? » explique ainsi la construction d'une chronologie (p. 12-13). Le caractère innovant du manuel est encore souligné par la présence, lorsque le (sous-)chapitre concerne une autre région du monde, d'une petite chronologie intitulée « Et pendant ce temps, en Europe... ». Elle permet aux élèves de mettre en perspective les diverses thématiques et régions étudiées. Par exemple, dans le chapitre 3 portant sur les civilisations anciennes du Proche-Orient, la chronologie précise les installations progressives des premiers éleveurs-cueilleurs en Europe de - 6000 à - 4000 (p. 43). De plus, les sources sont extrêmement diversifiées. La grande nouveauté du manuel repose sur la variété des points de vue mis en avant. Cette mise en perspective se retrouve auparavant uniquement dans le manuel franco-allemand publié quelques années plus tôt. Les auteurs ont ici essayé de sélectionner des sources tant polonaises qu'allemandes. Lorsque les expériences nationales et donc les points de vue diffèrent, les auteurs ont créé des encadrés appelés « points de vue ». Le texte d'un historien polonais est alors mis en résonance avec l'écrit d'un historien allemand, par exemple sur la révolution néolithique (p. 33) ou à propos des débuts de l'État polonais : l'acte de Gniezno en 1000 élève-t-il Boleslas Le Vaillant (ou Boleslas I^{er} de Pologne) au rang de roi ? (p. 159) Enfin, l'innovation du manuel apparaît clairement par la présence d'encadrés portant sur la mémoire et intitulés « le passé dans le présent ». Retenons ici un type d'encadré, portant sur les origines des mots, qu'elles soient grecques (p. 68), latines (p. 106), allemandes et polonaises (p. 232) ou arabes — auxquelles s'ajoute l'usage des chiffres arabes aujourd'hui (p. 243).

Plusieurs stratégies apparaissent dans la rédaction de l'histoire commune. Premièrement, l'histoire présentée est parfois le fruit de la domination de l'un des points de vue sur l'autre. La perspective allemande prime clairement sur les questions de compétences : les Allemands sont habitués à l'évaluation des compétences et aux tests à la fin de chaque chapitre, ce qui est nettement moins le cas des Polonais. Le point de vue polonais l'emporte lui aussi dans certaines parties, en particulier lorsqu'il s'agit

54. *Europa, nasza historia. Tom I. Od prahistorii do średniowiecza*, Varsovie et Wiesbaden, Wydawnictwa szkolne i pedagogiczne et Eduversum, 2016, p. 4-5. Le manuel est ensuite raccourci en tant que *Europa I*, op. cit.

de l'histoire nationale polonaise ou de l'Europe centrale, qui est souvent peu explicitée dans les manuels allemands ou d'Europe de l'Ouest en général⁵⁵. Deuxièmement, l'histoire présentée dans le manuel est aussi le résultat d'un compromis entre les deux pays. Deux possibilités s'offrent alors aux éditeurs. *Primo*, les auteurs peuvent décider de réduire au minimum, au plus petit dénominateur commun, les interprétations de faits historiques. Par exemple, la bataille médiévale de Grunwald (connue sous le nom de bataille de Tannenberg en allemand) opposant les troupes (pluriethniques) du Roi de Pologne aux troupes (également pluriethniques) de l'Ordre teutonique en 1410 ne fait l'objet que d'un encadré mémoriel dans le manuel, à propos des reconstitutions récentes (*reenactment*) de la bataille (p. 211). *Secundo*, le compromis peut signifier au contraire de longues pages sur un même sujet sensible. Les parties sur la religion, notamment chrétienne, sont généralement longues, de même que celles portant sur le rôle supposé civilisationnel des Allemands. L'évitement constitue une troisième possibilité de gestion du passé dans le cadre du manuel : si un sujet dérange, les auteurs ne l'évoquent pas. Ce n'est pas la stratégie première dans ce projet. On peut toutefois souligner la conception d'un supplément national polonais, dans lequel sont davantage narrés les périodes ou événements bilatéraux conflictuels. La superposition forme un quatrième résultat possible de la négociation sur l'histoire. L'histoire est exposée comme une mosaïque de petits récits, reprenant les différentes expressions du passé (commun). Cette mise en perspective peut être la conséquence de deux processus. Soit les auteurs n'ont pas réussi à se mettre d'accord et les deux points de vue sont accolés. L'installation-colonisation des Allemands et la mise en place des juridictions allemandes dans les villes et villages polonais sont par exemple débattues par des historiens des deux pays⁵⁶. Soit la pertinence des deux points de vue semble intéressante aux auteurs, qui décident de présenter les deux côtés. C'est ainsi que les auteurs décident d'utiliser l'« Atelier de l'historien » consacré à l'apprentissage de la comparaison de sources écrites afin de montrer les Croisades de la perspective des Croisés et des populations arabes sur place (p. 191). Lorsque les points de vue divergent, une cinquième solution est possible pour les auteurs : ajouter un élément qui n'était pas prévu au départ. Ce recadrage permet de sortir du duel entre histoires et de dépasser les crispations sur l'Histoire. Dans le manuel commun, la négociation créative se manifeste par les longs développements sur les apports de la civilisation allemande – traditionnel objet de débats depuis les usages abusifs et massifs qui ont été faits de cet argumentaire légitimant la domination prussienne et/ou allemande depuis le XIX^e siècle et les Partages de la Pologne. Ceux-ci sont ainsi compensés par un éclairage sur les influences réciproques, notamment linguistiques, présentées dans un alinéa, complété par un encadré mémoriel (p. 232) : la Pologne a elle aussi pesé sur la culture allemande.

Les acteurs doivent relever différents challenges liés à ce projet de manuel. Le premier d'entre eux concerne le soutien politique et financier, parfois chancelant, qui dépend des gouvernements successifs. Le second porte sur les dissensions

55. Cette asymétrie dans la proportion de l'histoire de chacun des pays dans l'enseignement nous a été rapportée tout au long de notre terrain et se retrouve explicitée à plusieurs reprises dans les protocoles de la présidence de la commission polono-allemande.

56. Le terme allemand « Landesausbau » est assez neutre et pourrait être traduit par « aménagement de la campagne ». Le mot polonais « osadnictwo » est plus ambigu. Il peut signifier la mise en place du droit allemand dans les villes et villages polonais (« osadnictwo na prawie niemieckim ») au Moyen-Âge, mais contient aussi une connotation plus négative de colonisation (cf. « osadnik », le colon).

personnelles. Le troisième a trait à la diffusion et l'utilisation du manuel : l'éditeur allemand Eduversum est très petit face aux géants tels Klett. Afin de promouvoir tant le projet que le manuel lui-même, de nombreux ateliers sont organisés pour les enseignants. En 2018, un groupe de travail d'enseignant(e)s auprès de la commission est même mis en place. Non seulement les experts reçoivent ainsi des commentaires de la part des enseignants sur le manuel, mais ils en font en outre la publicité. Le contexte de politisation de l'histoire constitue le quatrième défi : les programmes scolaires sont modifiés et la liberté académique tend à être bridée en Pologne, en lien avec la « politique historique » mise en place par le gouvernement du PiS et ouvertement critiquée par le co-président de la commission, Robert Traba⁵⁷.

Conclusion

Pour conclure, rappelons nos questions et hypothèses de départ : pourquoi cette commission existe-t-elle encore après 1989, alors que le Rideau de fer est tombé, et surtout après 2004, alors que la Pologne a de surcroît intégré les structures de coopération euro-atlantiques ? Plus simplement, que fait cette commission ? Quelle est sa pertinence ? L'hypothèse énonçait que cette commission s'est adaptée tout au long des transformations des sociétés polonaise et allemande afin de répondre à de nouveaux défis. À l'issue de ce raisonnement, nous pouvons confirmer l'hypothèse : la commission a continué à fonctionner malgré le changement de régime en Pologne et la réunification en Allemagne. Elle s'est adaptée en traitant de nouveaux sujets et en lançant de nouveaux projets, tel le manuel commun d'histoire. À l'heure où la « politique historique » domine à nouveau ouvertement le discours et l'agenda politique, la pertinence de la commission ne peut qu'être confirmée, puisque celle-ci promeut la capacité de « relativisation » de l'histoire par un effort de re-contextualisation, de mise en relation et de questionnement croisé. Ce faisant, elle apporte une contribution fondamentale au maintien et à l'approfondissement de la culture du dialogue germano-polonais, au-delà des divergences nationales. La question demeure cependant de sa capacité de résilience face à l'actuel durcissement de la politisation exacerbée de l'histoire en Pologne.

57. Robert Traba, « Walka o kulturę », *Przegląd polityczny*, 2006, n° 75, p. 45-53.